



Demande d'analyse coproscopique

Eleveur / Propi	Vétérinaire					
Raison sociale						
Nom:		Nom :				
Adresse:		Adresse :				
Code Postal :		Code Postal :				
Commune :		Commune				
Téléphone :		Téléphone				
N° EDE :						
Email		Email				
Facturation :	eveur/Propriétaire	☐ Vétérinai	re	☐ Laboratoire		
Date de prélèvement :						
Prélèvement n° 1	Ident. :					
Concernant les animaux de ce		oui.	□ non	□ no coic noc		
Pensez-vous qu'ils sont paras Avez-vous observé ?	ntes : □ diarrhée	oui □ amaigrissement	1 11011	☐ ne sais pas		
TWEE VOUS OBSERVE .	□ toux	☐ mauvaise croisss	ance			
Prélèvement n° 2	ldent. :					
Concernant les animaux de ce	prélèvement :					
Pensez-vous qu'ils sont paras	ités ?	oui	□ non	☐ ne sais pas		
Avez-vous observé ?	□ diarrhée	□ amaigrissement				
	□ toux	☐ mauvaise croisss	ance			
Prélèvement n° 3	ldont					
	Ident. :					
Concernant les animaux de ce prélèvement :						
Pensez-vous qu'ils sont paras		oui –	□ non	☐ ne sais pas		
Avez-vous observé ?	□ diarrhée	☐ amaigrissement	2000			
	□ toux	■ mauvaise croisss	ance			

Indiquez clairement le numéro/nom de chaque animal/lot sur les sachets Si vous avez plus de 3 prélèvements, merci d'imprimer une seconde feuille

Choix de l'analyse (cocher la case correspondante)

Par	PARASITES GASTRO-INTESTINAUX			Prélèv. n°2	Prélèv. n°3		
1a	Analyse individuelle (1 animal)	14,60€					
1 b	Analyse de mélange (5 animaux maximum)	17,50 €					
1c	Analyses individuelles multiples (par animal)	11,00 €					
1 d	Pack de 3 échantillons de mélange (5 animaux maximum)	42,00€					
1e	Pack suivi annuel (4 envois de 3 échantillons par an)	130,00€					
TEST D'EFFICACITÉ D'UN VERMIFUGE							
6a	Analyses coprologiques de mélange avant et après vermifuge	40,00€					

	Tack saint annual (Tentois de S'echantimons par an)						
TEST D'EFFICACITÉ D'UN VERMIFUGE							
6a	Analyses coprologiques de mélange avant et après vermifuge	40,00€					
Information à nous transmettre (suivi, pathologies, mortalités, etc.).							

Date: Signature:

Pour des conditions optimales, envoyez les prélèvements le lundi ou le mardi. Vous pouvez les déposer au Pôle Bio les lundi, mardi ou jeudi entre 9h et 12h30